

# **Les harkis de la Demi Brigade de Fusiliers Marins, « morts pour la France » en Algérie, ne sont pas oubliés au cénotaphe de Saint-Mathieu**

## **Avertissement**

*Le texte qui va suivre n'a pas pour ambition d'écrire l'histoire de cette unité de Marine en opérations en Algérie, ni celle des harkis devant se réfugier sur le sol de la métropole à la suite des accords d'Evian. Il rappelle simplement que des harkis morts pour la France ont bien leurs noms inscrits sur le site [www.auxmarins.net](http://www.auxmarins.net) du Mémorial national des marins morts pour la France.*

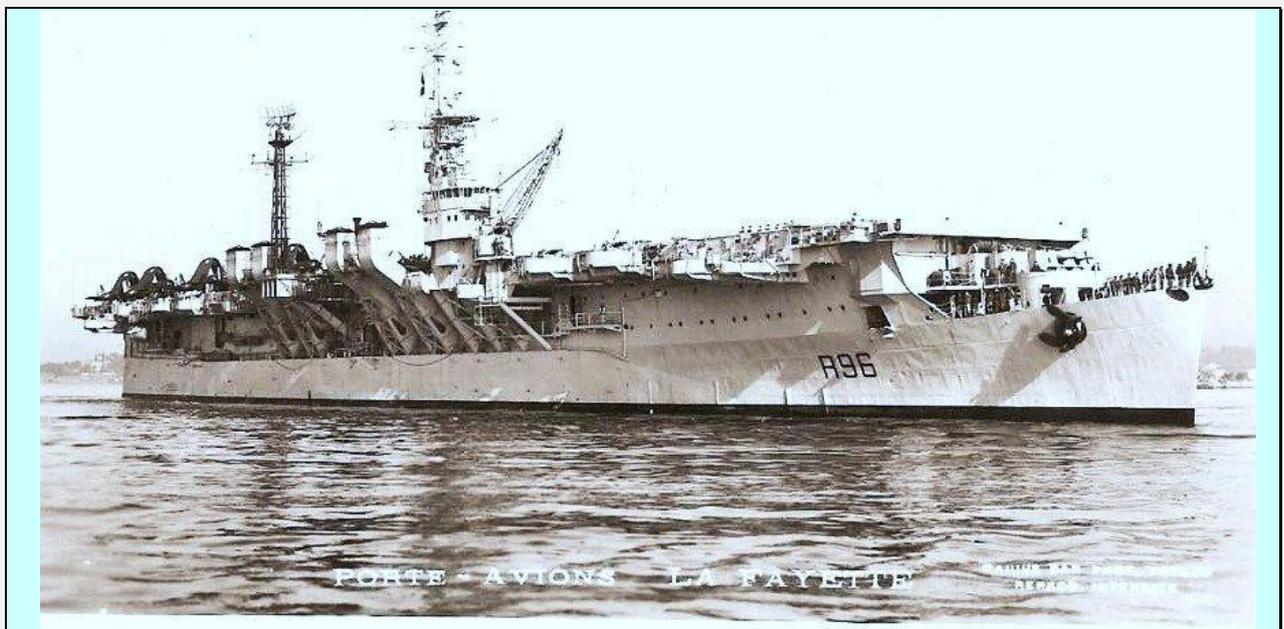
Le 23 juin 2012 était organisée à Largentière (commune de 1900 habitants environ, sous-préfecture du département de l'Ardèche) une cérémonie marquant le cinquantenaire de l'arrivée, sur le sol de la métropole, des harkis de la Demi Brigade de Fusiliers Marins (D. B. F. M.) et de leurs familles.

### **Un peu d'histoire.**

En troquant leur tenue bleu de drap contre la tenue kaki, dite tenue de combat, les fusiliers marins constituaient une unité d'infanterie chargée d'assurer le « maintien de l'ordre » en Algérie, près de la frontière marocaine. La formation de cette unité avait été décidée en avril 1956, elle comprendra jusqu'à 3 bataillons, en accueillant en son sein les harkis, supplétifs de l'armée française.

En juin 1962, peu de jours avant la conclusion des accords d'Evian mettant fin à la présence française en Algérie (l'accession de ce pays à l'indépendance sera acquise le 5 juillet 1962), les harkis, liés à l'armée française, pour se soustraire à des exactions, choisissent de s'établir en France, pays de leur attachement. Réfugiés tout d'abord sur le sol algérien, depuis le repli du port de Nemours (ville portuaire proche de la frontière marocaine, appelée aujourd'hui « Ghazaouet »), sur la base de Mers-el-Kébir (ex base navale française sur le golfe d'Oran évacuée définitivement par la France en 1967), ces harkis et leurs familles sont accueillis à Marseille puis, dans un premier temps, hébergés au camp militaire du Larzac (Aveyron).

La contribution de la Marine nationale pour permettre le sauvetage de ces harkis fut fondamentale. C'est ainsi que dès le 11 juin arrivent à Marseille sur le bâtiment de débarquement de chars (B. D. C.) *Trieux*, plusieurs centaines de harkis accompagnés de leurs familles, puis deux jours plus tard, sur le B. D. C. *Argens*, un autre détachement de personnes. Tout le mois de juin, à la cadence d'une arrivée par jour, les bâtiments de la Marine amèneront près de 10.000 harkis avec leurs familles, en provenance de Bône, d'Alger et de Mers-el-Kébir. Parmi la flotte amphibie qui assurera ces transports, on peut citer l'action du porte-avions *La Fayette* rapatriant plusieurs centaines de familles musulmanes.



*Le porte-avions La Fayette*

### **Les harkis morts pour la France**

Neuf harkis de la D. B. F. M. ont été déclarés morts pour la France en Algérie (entre la création de cette unité le 13 avril 1956 et sa dissolution le 14 mars 1962). En leur mémoire, une plaque a été dévoilée le 7 juillet 2007 à Largentière en présence de l'amiral Alain Oudot de Dainville, alors chef d'état-major de la Marine. Les noms de ces harkis sont les suivants (mis dans l'ordre chronologique de leur citation à l'ordre de l'armée de mer ou des armées ; le prénom en premier) :

- **Omar Annab**
- **Mohamed Driff**
- **Abdelkader Slimani**
- **Mohamed Beldjilali**
- **Mustapha Annab Ould Benamar**
- **Lakdar Belhacène**
- **Mohamed Harmoun**
- **Massoud Makboul**
- **Mohamed Ould Hamida**

Ces noms figurent sur le site de l'association "Aux marins" dans un ordre alphabétique, le nom en premier. *Il semble que cette liste des harkis morts pour la France ne serait pas exhaustive, car les recherches dans ce domaine se heurtent à de nombreuses difficultés.*

Cinq bénévoles actuels de l'association « Aux marins » ont été incorporés, soit au titre de leur engagement militaire, soit en tant qu'appelés du contingent, dans les bataillons de la D. B. F. M. Ils ont été les témoins des drames de ces harkis ; certains ont fait part de leur témoignage dans des écrits. Ces bénévoles sont : *Pierre de Clarens, Alain Cloarec, André Enthime, Jean-Pierre Lablanche et Goulven Le Fourn.*

Après **André Enthime** en 2010, **Alain Cloarec** a participé à la cérémonie du 23 juin 2012 citée au début du texte. Il nous a communiqué un extrait du reportage photographique réalisé cette journée (voir ci-après).

Le programme de cette journée du 23 juin 2012 était le suivant.

## Organisation de la journée du 23 juin 2012 – à la date du 15 06 12

Ce cinquantenaire comportera, en fin de matinée une cérémonie officielle publique, vers 13 heures une grande réception champêtre et, au cours de l'après midi, un hommage, avec remise de médailles, aux acteurs de cette grande amitié entre les Harkis et les Fusiliers marins.



1 – La cérémonie officielle se déroulera au pied de la haute stèle commémorative du repli en 1962 des Harkis de la D.B.F.M. sur Largentière, dévoilée en 2002 et érigée « square de la sous-préfecture ».

La mise en place des participants doit être terminée pour 10h45 :

10h50, arrivée du drapeau de la D.B.F.M.

11h00, arrivée conjointe du Sous-préfet de Largentière et du Chef d'Etat-major de la marine.

11h05, montée des couleurs

11h10, remise des décorations

11h25, dépôt de gerbes

11h40, allocutions

11h55, Les autorités quittent la cérémonie.

11h57, Honneurs au drapeau et fin de la cérémonie vers 12h00

2 – Une grande réception champêtre suivra ensuite à l'emplacement habituel, au « Camping de la ferme » à environ 2 km au sud de Largentière, sur la route de Montréal, avec apéritif et couscous.

Les invités seront accueillis à partir de 13h par Monsieur Mohamed Mouslim, Président de l'A.R.H.E. et Monsieur Jean Roger Durand, Conseiller général et Maire de Largentière.

Le repas sera servi sous six tentes installées à cet effet autour d'une estrade, avec sonorisation.

Des plans de table seront affichés.

## Reportage photographique de la journée du 23 juin 2012 réalisé par Robert Bertrand.



R. Bertrand, DR 2012

*Le contre-amiral (2S) Jean Raguét, maître de la cérémonie, tient le micro. On reconnaît les amiraux Bernard Rogel, actuel chef d'état-major de la Marine (à l'extrême gauche) et Alain Oudot de Dainville (2S), ancien chef d'état-major de la Marine (à droite).*



R. Bertrand, DR 2012

*De la gauche vers la droite, M. Jean Christophe Fromentin, maire de Neuilly-sur-Seine, le contre-amiral (2S) Pierre Martinez, président de l'amicale des anciens FUSCO de la région PACA, l'amiral (2S) Alain Oudot de Dainville, M. Mohamed Mouslin, président de l'association régionale des harkis et leurs enfants (A. R. H. E.).*



R. Bertrand, DR 2012

*De gauche à droite : Mme Sabine Buis député de l'Ardèche, M. Hervé Doutez sous-préfet de l'Ardèche à Largentière, l'amiral Bernard Rogel, le vice-amiral Christophe Prazuck, commandant la force maritime des fusiliers-marins et commandos (ALFUSCO), Monsieur Laurent Ughetto, suppléant de Mme Sabine Buis.*



*Allocution de l'amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la Marine.*



*Allocution de Mme la députée Sabine Buis, conseillère régionale.*



*Allocution de M. Jean-Roger Durand, maire de Largentière, conseiller général.*



*Allocution de M. Jean Christophe Fromentin, maire de Neuilly-sur-Seine (ville qui a été jumelée à Nemours).*



*Allocution de M. Mohamed Mouslin,  
président de l'association régionale des harkis et leurs enfants (A. R. H. E.).*



*Piquet d'honneur du drapeau de la D. B. F. M.*



**Les trois plaques apposées près de la stèle de la D. B. F. M.**  
**A gauche, la plaque offerte par la ville de Neully-sur-Seine portant l'inscription « La ville de Neully-sur-Seine à ses amis, les harkis et leurs familles » ; au centre, la plaque portant 9 noms de harkis morts pour la France ; à droite, la plaque offerte par les FUSCO du Var, portant l'inscription « AUX HARKIS MARINE – Les Fusiliers Marins reconnaissants ».**  
**Rappelons que la ville de Neully-sur-Seine était jumelée à la ville de Nemours.**



**La plaque portant les noms des 9 harkis morts pour la France.**

**Sources :**

- divers sites sur internet (mettre « DBFM » et « Harkis de DBFM » sur les moteurs de recherche),
- un document (prêté par Alain Cloarec) : « L'album du Souvenir – Les harkis de la Demi-Brigade de Fusiliers Marins – Un cinquantenaire : 23 juin 2012 » préfacé de l'amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la Marine
- un article du Contrôleur Général des Armées (2S) Philippe Bros sur le « *Cols Bleus* » N° 2995 de Juin 2012.

Il existe, par ailleurs, de nombreux ouvrages qui ont été publiés sur le sujet des harkis et de la D. B. F. M.

**Texte de Georges Kevorkian  
Pilote de la commission  
recherches historiques de  
l'association Aux Marins**